



Municipalité de Chippis

Grande Avenue 5
3965 Chippis

Tél. 027 455 13 03
commune@chippis.ch

L'administration communale de Chippis soumet à l'enquête publique les demandes présentées par :

- Mme et M. Iris et Alma Saliu à Crans-Montana et Sierre, par le bureau d'architecture Véronique Tapparel-Main à Réchy, pour la construction de 2 villas contiguës, sises sur les parcelles n° 262 et 265, folio 2, en zone faible densité, densité lbus 0,5, au lieu-dit « Pradamont », coordonnées 1'125'207 – 2'608'041
- M. Gilles Salamin à Sierre, pour la pose d'un canal de cheminée en façade EST de l'immeuble existant, sis sur la parcelle n° 1215, folio 1, en zone village, sans densité, immeuble en PPE, au lieu-dit « Chippis », coordonnées 1'125'345 – 2'607'976

Les oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes sont à présenter par écrit, en deux exemplaires, jusqu'au 18 janvier 2021, au Secrétariat communal où il peut être pris connaissance des plans déposés.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Chippis, le 18 décembre 2020